

## Du nouveau à la Protection de l'eau potable : de l'équipement d'intervention en cas de déversement

Pour publication immédiate

**(9 mars 2009)** La Protection des sources d'eau de la région Raisin et de la Nation Sud possède maintenant de l'équipement de plus afin de protéger les sources d'eau grâce à un financement provincial et la loi sur l'eau saine.

L'équipement en question a été acheté et mis à la disposition des municipalités de la région Raisin et de la Nation Sud. Trois remorques ont été achetées et seront stationnées à des endroits stratégiques dans la région afin de réduire le délai d'intervention lors de déversements.

Une subvention de 163 500 \$ offerte par l'Ontario Drinking Water Stewardship Program (ODWSP) (programme de gestion de l'eau potable en Ontario) couvrira les frais d'équipement spécial et de formation de tous les services d'incendie de la région.

Chaque municipalité a reçu de l'équipement qui comprend du matériel absorbant et de rapiéçage; les remorques contiendront de l'équipement additionnel, soit des barrages d'environ 60 mètres de long afin d'endiguer l'eau.

L'endiguement des déversements est le point central du nouvel équipement et de la formation, laissant les travaux de nettoyage aux équipes spécialisées en matières dangereuses et au ministère de l'Environnement.

« C'est un excellent exemple des avantages de la loi sur l'eau saine pour les résidents, » affirme Claude Cousineau, président du comité de protection des sources d'eau de la région de Raisin et de la Nation Sud.

Richard McCullough, coordonnateur du groupe d'entraide des comtés de SD&G contre les feux, a dit : « Grâce à l'ODWSP, les inquiétudes concernant le service d'incendie ont été apaisées à l'aide du fonds pour l'équipement d'intervention en cas de déversement, de la formation et d'une planification d'urgence. » Il ajoute : « La formation, tant dans la connaissance des produits d'intervention que dans leur application, de même que le fait de fournir l'équipement nécessaire à la région, sont devenus une priorité lorsqu'on a fourni l'équipement générique aux pompiers. »

-30-

Pour plus de renseignements, veuillez contacter :

Dan Allaire  
Spécialiste en communication  
Protection des sources d'eau de la région de Raisin et de la Nation Sud  
613-938-3611 poste 247  
1-877-938-3611  
[dallaire@rrca.on.ca](mailto:dallaire@rrca.on.ca)